



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 septembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-neuvième session

Points 19 a) et i) de l'ordre du jour

### **Développement durable : mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable**

**Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables**

## **Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous**

### **Rapport du Secrétaire général\***

#### *Résumé*

La Décennie des Nations Unies des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous (2014-2024) offre une occasion unique de réunir toutes les parties prenantes autour d'une plate-forme commune afin d'agir pour faire de l'énergie durable pour tous une réalité et, ce faisant, d'aider à éliminer la pauvreté et à réaliser le développement durable et la prospérité mondiale. Sur la base des contributions des États Membres et des autres parties prenantes compétentes, le présent rapport expose les bases d'un plan d'action mondial pour la Décennie. Le rapport propose aussi des moyens de rassembler un vaste ensemble d'activités pour assurer la prévisibilité à long terme et mettre à profit les synergies dans la mise en œuvre et la réalisation de l'énergie durable pour tous dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015.

---

\* La présentation tardive de ce rapport est due à la nécessité de tenir compte de certains faits politiques et techniques récents.



## I. Introduction

1. Reconnaissant que, dans les pays en développement, l'accès à des services énergétiques modernes abordables est indispensable au développement durable, l'Assemblée générale, dans sa résolution 65/151, a décidé de proclamer 2012 « Année internationale de l'énergie durable pour tous ». Au cours de cette année, de nombreuses initiatives ont été prises par les États Membres, les organisations internationales et notamment le Secrétaire général pour créer, à tous les niveaux, des conditions propices à la promotion de l'accès à l'énergie et aux services énergétiques et à l'utilisation de technologies relatives aux énergies nouvelles et renouvelables, y compris des mesures visant à améliorer l'accès à ces technologies.

2. Soulignant la nécessité d'une approche cohérente et intégrée des problèmes énergétiques et de la promotion de synergies dans l'ensemble du programme énergétique mondial en faveur du développement durable, dans sa résolution 67/215, l'Assemblée générale a décidé de proclamer que la période 2014-2024 serait la « Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous » « à promouvoir par toutes les sources d'énergie, en ayant présentes à l'esprit les dispositions énoncées à l'annexe de la résolution 1980/67 du Conseil économique et social ». Dans la même résolution, l'Assemblée invitait le Secrétaire général à lui faire rapport à sa soixante-huitième session sur la Décennie.

## II. Historique

### A. Énergie et développement durable

3. L'énergie est inextricablement liée à la plupart des problèmes mondiaux. L'accès à des sources d'énergie a été un des principaux moteurs du développement dans les pays industrialisés et les économies émergentes. L'énergie facilite l'élimination de la pauvreté, l'augmentation de la production alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la santé publique et de l'éducation, le traitement des changements climatiques, la création de perspectives économiques et l'habilitation des femmes et des jeunes. Bien qu'aucun des objectifs du Millénaire pour le développement ne se rapporte spécifiquement à l'énergie, il est largement reconnu que celle-ci est une condition sine qua non de la réalisation de ces objectifs et du développement durable, comme l'ont souligné de nombreuses conférences internationales, notamment le Sommet mondial pour le développement durable, la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement et le débat thématique de l'Assemblée générale sur le thème « Eau, assainissement et énergie durable dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 ».

4. Néanmoins, 1,3 milliard de personnes dans le monde – soit près d'une sur cinq – n'ont toujours pas accès à l'électricité. Près du double a encore recours au bois, au charbon de bois, aux déchets animaux ou de récoltes ou à d'autres combustibles solides pour cuisiner et se chauffer. La population « pauvre en énergie » subit les conséquences sanitaires de l'utilisation inefficace de combustibles solides dans des bâtiments mal ventilés – tuant près de quatre millions de personnes par an, pour la

plupart des femmes et des enfants<sup>1</sup> – et les conséquences économiques de l'insuffisance de l'approvisionnement en électricité pour des activités de production rémunératrices et d'autres services de base tels que la santé et l'éducation. Dans les pays en développement, les femmes et les filles en particulier sont à cet égard touchées de manière disproportionnée.

5. Là où les services énergétiques sont nombreux, les problèmes sont différents. Les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre produites par les combustibles fossiles favorisent les changements climatiques, au détriment de ceux dont la survie est tributaire des écosystèmes. Les changements climatiques compromettent la sécurité alimentaire et hydrique pour des centaines de millions de personnes à travers le monde, sapant les fondements essentiels de la stabilité aux échelons local, national et mondial. La lutte qui s'intensifie pour des ressources rares attise de vieux conflits et en crée de nouveaux. À mesure que se poursuivent la dégradation des terres, la destruction des forêts et l'élévation du niveau des mers, le mouvement des populations déplacées du fait des mutations écologiques pourrait recomposer la géographie humaine de la planète.

6. Le passage à des sources d'énergie durable ouvre peut-être l'une des plus grandes perspectives économiques mondiales du XXI<sup>e</sup> siècle – ce qui est particulièrement important au moment où les pays tentent d'améliorer leur performance économique et de créer des emplois durables et des possibilités d'emploi. Malgré des progrès impressionnants, il existe encore des obstacles à la promotion de solutions énergétiques durables, en particulier étant donné la nécessité de modifier radicalement le rythme et l'ampleur de l'étude de cette question sur le terrain. Il est nécessaire que des mesures soient prises dans des domaines allant du financement au développement des technologies, en passant par l'innovation politique et réglementaire, l'amélioration des modèles d'affaires et des structures de gouvernance.

7. Force est de repenser le système énergétique mondial pour offrir à tous une énergie durable, satisfaire la croissance rapide de la demande d'énergie, en particulier dans de nombreux pays en développement et économies émergentes, et atténuer les effets néfastes du changement climatique. Les services énergétiques modernes sont au centre de l'action menée à l'échelle mondiale pour amorcer une mutation fondamentale en faveur d'économies vertes, de l'élimination de la pauvreté et, à terme, du développement durable.

8. Les objectifs qu'il faut atteindre pour promouvoir le bien-être de l'homme dépendent des progrès de la transformation mondiale des systèmes énergétiques. Les sociétés du monde entier ne seront pas en mesure de faire progresser leurs objectifs de développement durable à moins que des changements extraordinaires n'interviennent dans la façon dont est produite et utilisée l'énergie et que des mesures soient mises en œuvre pour garantir l'accès à des systèmes énergétiques abordables, durables, modernes et propres.

9. Des investissements sans précédent sont nécessaires pour donner une impulsion à l'innovation, au développement et à la commercialisation de technologies respectueuses

---

<sup>1</sup> Stephen S. Lim et autres. « A comparative risk assessment of burden of disease and injury attributable to 67 risk factors and risk factor clusters in 21 regions, 1990-2010: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2010 ». *The Lancet*, vol. 380, n° 5859 (15 décembre 2012).

de l'environnement. Il est nécessaire de s'appuyer sur la coopération et des mesures ambitieuses pour augmenter substantiellement la contribution de ces technologies aux systèmes énergétiques du monde et garantir des services énergétiques modernes à tous.

## **B. Susciter le changement**

10. Le débat mondial au sujet de l'énergie et du développement durable est déjà bien lancé. Dans de nombreux forums, notamment l'Assemblée générale, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et le nouveau Forum annuel sur l'énergie durable pour tous, il a été reconnu et réaffirmé ces dernières années que l'énergie est indispensable pour pratiquement tout ce que nous faisons.

11. L'élan prend de plus en plus d'ampleur. Dans de nombreux pays et régions, notamment les États Membres de l'Union européenne, les petits États insulaires en développement, les pays membres du Forum de l'énergie de l'Asie et du Pacifique, ainsi que les pays les moins avancés, l'énergie durable pour tous a été reconnue comme une priorité politique par des déclarations et des engagements explicites en faveur de l'action. De plus en plus de dirigeants d'entreprises, d'organisations de la société civile et d'organisations internationales ont manifesté à leurs gouvernements des engagements concrets.

12. Les représentants des États Membres intéressés par l'énergie ont créé un groupe informel interrégional des *Amis de l'énergie durable pour tous* qui comprend une trentaine de représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York afin de promouvoir effectivement le dialogue sur les problèmes énergétiques.

13. En réponse à la demande toujours plus forte d'action sur l'énergie, le Secrétaire général a pris un certain nombre de mesures, notamment en lançant l'initiative Énergie durable pour tous en 2011. Le Secrétaire général a également réuni le Groupe de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015, qui a reconnu l'importance de l'énergie dans ce programme.

14. Le système des Nations Unies a également pris l'initiative d'organiser à l'échelon mondial des consultations thématiques entre les nombreuses parties prenantes concernées à l'appui des discussions sur le programme pour l'après-2015. La consultation sur l'énergie demandait également que l'énergie durable pour tous soit un objectif mondial, en même temps que la création d'un réseau mondial sur l'énergie durable pour tous visant à faciliter la poursuite du dialogue sur les problèmes de l'énergie avec un large éventail de parties prenantes concernées.

## **C. Actions et activités relatives à l'énergie durable pour tous conduisant à la proclamation de la Décennie**

### **1. Année internationale de l'énergie durable pour tous**

15. En 2010, l'Assemblée générale, reconnaissant l'importance de l'accès des pays en développement à des services énergétiques modernes abordables pour réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire pour le développement, a proclamé l'année 2012 « Année internationale de l'énergie durable pour tous ». Dans sa résolution 61/151, l'Assemblée priait, entre autres, le

Secrétaire général, agissant en consultation avec les organismes compétents des Nations Unies et avec ONU-Énergie, d'organiser et de coordonner les activités à entreprendre durant l'Année et engageait tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à saisir l'occasion qu'offrirait la célébration de l'Année pour mieux faire comprendre qu'il importe de s'attaquer à la question de l'énergie, et notamment de généraliser les services énergétiques modernes, de donner accès à une énergie d'un coût abordable, de veiller à l'efficacité énergétique et à la durabilité des sources d'énergie et de leur utilisation, et d'encourager la prise de mesures aux niveaux local, national, régional et international.

16. En conséquence, un certain nombre de manifestations et d'initiatives mondiales et régionales ont été lancées afin de sensibiliser davantage le public à ces problèmes<sup>2</sup>. La célébration de l'Année a été très réussie. Elle a également fait comprendre, au niveau mondial, l'importance de l'énergie pour le développement durable, et a fait de cette question une priorité pour les pays et la communauté internationale. En outre, elle a donné lieu à des engagements concrets sans précédent, porteurs d'espoir, pour des solutions à long terme aux problèmes énergétiques critiques. L'Année a également favorisé l'établissement de partenariats entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies, le secteur privé, la société civile et d'autres acteurs. Elle a été une bonne occasion de procéder à un échange des données d'expérience et des bonnes pratiques afin de mettre en place des secteurs énergétiques nationaux plus intégrés favorables à l'amélioration de l'accès à l'énergie durable.

## 2. L'initiative Énergie durable pour tous du Secrétaire général

17. En 2011, le Secrétaire général a lancé l'initiative « Énergie durable pour tous » en réponse à la déclaration de 2010 de l'Assemblée générale de proclamer l'année 2012 « Année internationale de l'énergie renouvelable pour tous ». Cette initiative vise à soutenir l'objectif de l'énergie durable pour tous en recensant et en mobilisant toutes les parties prenantes afin de transformer radicalement les systèmes énergétiques à l'échelon mondial. Cette initiative a pour but de garantir l'accès à l'énergie durable pour tous à l'horizon 2030 par la réalisation de trois objectifs principaux : a) l'accès universel à des services énergétiques modernes; b) le doublement du taux d'amélioration du rendement énergétique; c) le doublement de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial<sup>3</sup>.

18. Pour diriger les travaux effectués au titre de son Initiative, le Secrétaire général a nommé un Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous, composé de responsables venus du monde entier. En 2012, ce Groupe a élaboré un Programme d'action mondial (A/67/175) qui permet à tous les acteurs des différents secteurs de la société de s'engager concrètement. Il vise également à aider les pays et les parties prenantes à trouver leur propre voie vers une énergie durable pour tous, sur la base de solutions technologiques adaptées à la situation nationale et locale qui leur est propre.

19. En septembre 2012, le Groupe a publié un rapport résumant ses travaux (voir 65/551) et le Secrétaire général a nommé un Représentant spécial et Directeur

<sup>2</sup> Pour tout complément d'information sur les activités entreprises pendant l'Année, voir 67/314.

<sup>3</sup> Nations Unies, *Énergie durable pour tous : Déclaration de principe du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon* (New York, novembre 2011).

général de l'initiative Énergie durable pour tous. En outre, un conseil consultatif de l'Initiative a été constitué et il est présidé conjointement par le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale. Une structure à trois échelons oriente, supervise et soutient maintenant la mise en œuvre de l'Initiative. Elle comprend le Conseil consultatif, un Comité exécutif et une Équipe de facilitation mondiale. Des centres régionaux et thématiques sont également créés pour mieux soutenir les activités nécessaires. De plus, un Cadre de suivi mondial<sup>4</sup>, initiative conjointe de la Banque mondiale, de l'Agence internationale de l'énergie et de plus de 15 autres organisations internationales a été lancée pour créer des données de référence relatives à l'énergie afin de garantir la responsabilisation et la transparence.

20. L'Initiative a réussi à catalyser des engagements importants en faveur de l'énergie durable de la part des gouvernements, du système des Nations Unies, des banques multilatérales de développement, du secteur privé et de la société civile. Plus de 80 pays en développement se sont associés à cette initiative, alors que des pays développés, la société civile et des entreprises ont annoncé des engagements de l'ordre de dizaines de milliards de dollars. En collaboration étroite avec de nombreux partenaires de tous les secteurs de la société et à l'aide de plates-formes thématiques et régionales bien établies, des actions concrètes ont déjà eu lieu dans plusieurs pays. Ces actions et collaborations visent souvent des possibilités de grand impact, des plans d'action nationaux et des perspectives d'investissement.

21. De nombreux pays et régions ont entériné le principe de l'énergie durable pour tous et l'Initiative en tant que priorité politique, par des déclarations et dans des engagements explicites en faveur de l'action. On peut citer en exemple la Conférence d'Oslo sur l'énergie pour tous, sur le financement de l'accès des pauvres à l'énergie pour tous (2011); la Conférence des ministres africains de l'énergie (2012); le Sommet de l'Union européenne sur l'énergie durable pour tous (2012); la Conférence ministérielle sur la réalisation de l'énergie durable pour tous dans les petits États insulaires en développement (2012), la Troisième Conférence ministérielle sur l'énergie propre (2012), la Réunion de haut niveau sur l'énergie durable pour les pays les moins avancés (2013), le Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique (2013), la Réunion des ministres de l'énergie et des transports du Pacifique (2014) et la Conférence ministérielle sur de nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives dans les pays les moins avancés (2014).

### **3. Conférence des Nations Unies sur le développement durable**

22. Dans le document issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », que l'Assemblée générale a fait sien dans sa résolution 66/288, les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau ont déclaré être « tous résolus à agir pour faire de l'énergie durable pour tous une réalité et, ce faisant, pour aider à éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable et à la prospérité mondiale ». Ils ont poursuivi en déclarant que « l'énergie joue un rôle capital dans le développement étant donné que l'accès à des services énergétiques modernes et durables aide à lutter contre la pauvreté, à sauver des vies, à améliorer la santé et à subvenir aux besoins fondamentaux de l'être humain ».

---

<sup>4</sup> À consulter sur le site : [www.se4all.org/tracking-progress](http://www.se4all.org/tracking-progress).

23. Les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau ont également mis l'accent sur la nécessité de régler le problème de l'accès de tous à des services énergétiques modernes et durables, en particulier les pauvres, qui ne peuvent pas se les offrir même quand ils sont mis à leur disposition. Ils ont insisté sur la nécessité de prendre d'autres mesures pour améliorer la situation, y compris en mobilisant des ressources financières adéquates afin de fournir ces services dans les pays en développement de manière fiable, abordable, économiquement viable et acceptable sur le plan social et environnemental.

24. Ils ont en outre reconnu qu'il importe de faire une utilisation rationnelle de l'énergie et d'accroître la part des énergies renouvelables, des technologies moins polluantes et des techniques à haut rendement énergétique pour parvenir au développement durable, y compris pour lutter contre le changement climatique. Les engagements annoncés à la Conférence (voir A/67/551) sont notamment les suivants :

a) Plus de 70 pays en développement ont choisi de collaborer avec l'Initiative, et de nombreux autres leur emboîtent le pas;

b) Plus de 50 milliards de dollars ont été annoncés pour soutenir la réalisation des objectifs de l'Initiative par le secteur privé et les investisseurs;

c) Des dizaines de milliards de dollars ont été engagés par les banques multilatérales de développement en Asie, en Europe et en Amérique latine;

d) Des centaines de mesures ont été prises pour apporter une impulsion et un engagement en faveur des trois principaux objectifs;

e) Les engagements pris en faveur de l'accès à l'énergie permettront à plus d'un milliard de personnes d'avoir accès à l'énergie moderne pendant la durée de l'Initiative;

f) De nouveaux partenariats public-privé sont conclus pour les transports, l'efficacité énergétique, la cuisson à l'énergie solaire, le financement et l'accès à l'énergie pour les pauvres.

#### **4. L'énergie et le programme de développement pour l'après-2015**

25. Le Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, réuni par le Secrétaire général a vivement recommandé l'intégration de l'énergie dans le programme de développement pour l'après-2015. Le rapport final du Groupe comprenait un objectif mondial de développement durable indicatif et spécifique relatif à l'énergie.

26. Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, créé par l'Assemblée générale, fait figurer dans son rapport une proposition d'adoption d'un objectif sur l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable, et accompagne cette proposition de cibles précises sur l'accès à l'énergie, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, ainsi que deux cibles relatives aux moyens d'application. Les objectifs proposés seront examinés par l'Assemblée générale lors de son débat sur l'ensemble du programme de développement pour l'après-2015.

27. La Banque mondiale estime que pour atteindre les trois cibles en matière d'énergie durable pour tous (et l'objectif de développement durable relatif à

l'énergie), l'investissement total nécessaire, dans le monde, serait de l'ordre de 600 à 800 milliards de dollars par an, chiffre qui comprend 50 milliards de dollars par an pour le simple accès aux ressources énergétiques, le reste allant à la réalisation des cibles relatives à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable. Pour répondre à un tel problème, le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale ont créé un comité de financement composé de banques multilatérales de développement, de banques commerciales privées et d'investisseurs institutionnels et l'ont chargé d'examiner des moyens innovants de mobiliser des ressources pour mener ces actions au niveau des pays. Trois filières de travail ont été dégagées par le Comité : recensement des possibilités commerciales des pays ou régions et détermination de leur capacité d'absorption; origine du capital, exigences de la réduction du risque et de la transformation des marchés et innovations ayant pour but de mobiliser les fonds des banques multilatérales de développement; capacité de développement des projets, financement et dispositions institutionnelles. Pour trouver de nouvelles structures de financement, le Comité évalue quatre domaines thématiques relevant de plusieurs variantes relatives aux structures de financement examinées : a) augmentation de l'échelle des émissions d'obligations vertes; b) investissements étrangers directs et structures mises en place par le secteur privé pour partager les risques; c) recherche de nouvelles solutions comportant un mécanisme d'assurance; d) thèmes destinés à attirer un financement supplémentaire en vue d'investissements dans l'accès à petite échelle aux sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique. Un projet de rapport a été présenté en juin 2014 au premier Forum sur l'énergie durable pour tous, et de nouvelles consultations sont en cours afin de sélectionner les institutions de financement, les banques et les investisseurs. Un rapport sur la mobilisation d'une première tranche de 120 milliards de dollars sera établi avant la fin de l'année.

28. Il y a lieu de signaler ici que conformément au rapport publié en juin 2014 sur le Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI<sup>e</sup> siècle, 140 pays ont déjà fixé des cibles volontaires pour la proportion des énergies renouvelables dans la production totale d'énergie. La difficulté est de savoir comment soutenir le renforcement des capacités dans ces pays afin de mener des réformes du secteur énergétique et assurer le transfert de technologie afin de les aider à atteindre leurs cibles en matière d'énergie renouvelable. En outre, l'Union européenne a annoncé une contribution, au titre de l'Énergie durable pour tous, en faveur des services énergétiques modernes pour 500 millions de pauvres en 2030 au plus tard, comportant un financement initial de 3 milliards d'euros, ce qui permettrait de mobiliser 13 milliards d'euros au cours des six prochaines années. Cette annonce est complétée par celle, en août 2014, du Gouvernement des États-Unis d'Amérique au titre de l'initiative « Power Africa » visant à connecter 300 millions d'Africains aux réseaux électriques en cinq ans, avec un financement public-privé de 20 milliards de dollars, ainsi qu'un mémorandum d'accord qui sera signé avec l'initiative Énergie durable pour tous plus tard dans l'année. En outre, en 2014, le nouveau Gouvernement indien a annoncé sa volonté d'assurer l'accès à l'énergie de tous les pauvres dans un délai de cinq ans. Avec cette seule mesure, il est concevable que la pauvreté énergétique pourrait être réduite de plus de 50 % avant 2030. Il est donc vivement recommandé de faire en sorte que l'initiative Énergie durable pour tous serve de cadre à un suivi des engagements pris dans le programme de développement pour l'après-2015, et pour déterminer quelles seront les pratiques optimales dégagées du processus et quels nouveaux partenariats pourraient être

établis afin d'accélérer la réalisation de l'objectif proposé de développement durable relatif à l'énergie au cours des 20 prochaines années.

## **D. Missions de la Décennie**

29. Dans sa résolution 67/215, l'Assemblée générale a décidé de proclamer la décennie 2014-2024 Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous. Sur cette base, l'Assemblée, dans sa résolution 68/210, a prié le Secrétaire général, en consultation avec les États Membres, de conduire, au nom du système des Nations Unies, la coordination des activités de la Décennie, au moyen de ressources extrabudgétaires. L'Assemblée a également invité les États Membres et d'autres parties à même de le faire d'apporter une contribution volontaire au financement des activités de la Décennie. Cela est affirmé dans la résolution 68/224, dans laquelle l'Assemblée a souligné que les pays les moins avancés devaient recevoir une attention particulière tout au long de la Décennie.

30. En réponse à l'invitation de l'Assemblée générale dans sa résolution 67/215, le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée à sa soixante-huitième session un rapport sur la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous (A/68/309). Ce rapport comprend un résumé détaillé des nombreuses contributions très encourageantes des États Membres et d'autres parties prenantes à la réalisation de l'énergie durable pour tous, ainsi que de la contribution des États Membres concernant leurs priorités et leurs suggestions au sujet de la Décennie,

## **E. Examen d'ensemble des actions et activités menées jusqu'à présent à l'appui de la Décennie**

### **1. Nomination d'un Représentant spécial pour l'énergie durable pour tous**

31. En 2013, après que l'Assemblée générale a proclamé la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous, le Secrétaire général a désigné son représentant spécial pour l'énergie durable pour tous. Le Représentant spécial qui est également Directeur général d'ONU-Énergie et Directeur exécutif de l'initiative Énergie durable pour tous, sert d'interlocuteur principal au sein des Nations Unies sur les questions relatives à l'énergie.

32. Dans le rapport susmentionné, le Secrétaire général a prié son Représentant spécial pour l'énergie durable pour tous d'assurer la coordination d'ensemble des activités de la Décennie en consultation avec les États Membres. Cette coordination sera facilitée par le système des Nations Unies grâce à ONU-Énergie, ainsi que grâce à l'initiative Énergie durable pour tous, à son Équipe de facilitation mondiale, aux partenaires et aux autres parties prenantes compétentes.

33. Pour s'acquitter de ces responsabilités, un Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'énergie durable pour tous a été créé à Vienne, avec un bureau de liaison à New York. Les traitements du personnel, les autres coûts de fonctionnement de ce Bureau, les réunions du Conseil consultatif et les frais entraînés par les diverses manifestations ont donné lieu à des contributions volontaires de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark, de l'Islande, de la Norvège, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède et de la Commission européenne.

## 2. Lancement de la Décennie mondiale et premier Forum annuel sur l'énergie durable pour tous

34. La Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous a été officiellement lancée par le Président de l'Assemblée générale le 5 juin 2014 dans le cadre du premier Forum annuel sur l'énergie durable pour tous. Le lancement du Forum et de la Décennie comprenait une première action initiale de deux ans relative à l'énergie pour les femmes, les enfants et la santé publique. Lançant la Décennie, le Président de l'Assemblée a observé qu'il était tout à fait conscient du rôle que l'énergie durable peut et doit jouer dans de futurs travaux de planification.

35. Le Forum annuel sur l'énergie durable pour tous comprendra des activités interrégionales devant conduire à sa session suivante. Pour le premier Forum, tenu du 4 au 6 juin 2014, plus de 1 000 dirigeants venus des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales se sont rencontrés au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Les trois journées de travail et près de 60 sessions ont entendu plus de 300 intervenants originaires de toutes les régions du monde et de tous les secteurs de la société, parmi lesquels plus de 20 participants étaient des ministres ou des personnalités plus élevées encore.

36. Les principaux objectifs du premier Forum annuel sur l'énergie durable pour tous étaient les suivants : a) lancer la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous; b) accompagner le mouvement, plus général, des organisations de la société civile et des parties prenantes dans le cadre de la Décennie; c) apprécier les progrès accomplis sur la question de l'énergie durable pour tous deux ans après la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; d) inspirer et mobiliser une action ultérieure, la création de partenariats et l'adoption d'engagements afin de mettre en valeur les succès obtenus, les innovations et les pratiques optimales; et e) apporter une impulsion et une orientation aux débats sur les politiques énergétiques mondiales au cours des prochaines décennies, qui seront d'importance décisive.

37. Le premier Forum annuel sur l'énergie durable pour tous a intégré la troisième réunion du Conseil consultatif de l'initiative Énergie durable pour tous. Au cours du Forum, les quatre comités du Conseil consultatif qui s'occupent de l'accès à l'énergie, des sources d'énergie renouvelables, du rendement énergétique et des moyens de financement, ont rendu compte de leurs résultats préliminaires. Le Forum a également comporté des sessions intitulées « Poursuite du mouvement », « Stimulation de l'investissement par des modèles d'entreprise innovants », « Partage des connaissances et de l'expérience, développement des capacités », « Accélération de l'action au niveau des pays », « Dix années pour transformer l'énergie dans le monde », « Dialogue mondial des dirigeants » et « Le visage humain de l'énergie durable pour tous ».

38. Le dernier jour du Forum, plus de 60 délégués, dont 20 au niveau ministériel ou au-dessus, ont participé à un débat de haut niveau sur l'énergie dans le cadre du programme de développement de l'après-2015. Le débat a montré le large appui donné à l'idée d'inclure les questions énergétiques, dont le nouveau programme de développement et notamment dans les objectifs de développement durable. Comme cela a été dit plusieurs fois<sup>5</sup>, les participants ont accueilli avec satisfaction la Décennie, et considéré que le Forum sur l'énergie durable pour tous était une

---

<sup>5</sup> À consulter à l'adresse suivante : [www.se4all.org/se4all-forum/statements](http://www.se4all.org/se4all-forum/statements).

nouvelle tribune utile, qui devait continuer à faciliter le développement durable par l'élimination de la pauvreté et la réduction du changement climatique.

### 3. Autres activités contribuant à la Décennie

39. Dans le cadre de la Décennie, d'autres activités ont déjà eu lieu dans différentes communautés de parties prenantes et dans différentes régions du monde, notamment à New Delhi (Inde) (Sommet de Delhi sur le développement durable), à Nadj (Fidji) (Réunion des ministres de l'énergie et des transports des pays du Pacifique), à New York (Sommet Bloomberg sur l'avenir de l'énergie); à Kigali (Rwanda) (Réunion annuelle de la Banque africaine de développement), à Manille (Philippines) (Forum sur l'énergie propre en Asie); à Glasgow (Royaume-Uni) (vingtièmes Jeux du Commonwealth); et à Cotonou (Bénin) (Conférence ministérielle sur de nouveaux partenariats pour la renforcement des capacités de production dans les pays les moins avancés) ainsi que les initiatives lancées par les étudiants au niveau interrégional (Sommets régionaux d'étudiants sur l'énergie). D'autres manifestations sont prévues à Apia (Samoa) (Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement) à Santiago (Chili) (lancement de la Décennie dans le continent américain) et à Stockholm (Semaine mondiale de l'eau).

40. De nombreux organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui sont membres d'ONU-Énergie s'occupent également de contribuer à la Décennie<sup>6</sup>; c'est le cas du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation mondiale de la santé, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, de l'Organisation météorologique mondiale, du Fonds d'équipement des Nations Unies, du Fonds international de développement agricole, des commissions économiques régionales et notamment de la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique, de la CNUCED, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de la Fondation des Nations Unies, du Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI<sup>e</sup> siècle, de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

41. Les activités accomplies jusqu'à présent sont notamment les suivantes :

- La mise au point d'avis techniques pour élaborer des solutions spécifiques faisant intervenir les énergies durables, en particulier des solutions liées à des options énergétiques décentralisées et ascendantes, notamment pour s'assurer que les activités de la Décennie sont bien liées aux priorités de développement des pays en développement, aux futurs objectifs du développement durable, aux actions de suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et des débats actuels sur les moyens de remédier au changement

<sup>6</sup> À consulter à l'adresse suivante : [www.un-energy.org](http://www.un-energy.org), où l'on trouvera un complément d'information, notamment le rapport récent intitulé « Activities of the member organizations and partners of UN-Energy in support of the 2014-2024 United Nations Decade of sustainable energy for all ».

climatique dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;

- L'amélioration de l'efficacité énergétique;
- La recherche de solutions visant à réduire l'énorme fardeau de la maladie et de la mort associé au manque d'accès à des formes modernes et propres d'énergie et plus généralement à l'utilisation inefficace de l'énergie;
- La poursuite des travaux sur les solutions alimentaires utilisant intelligemment l'énergie;
- La mise en œuvre de programmes d'observation terrestre, marine et spatiale, qui fournissent des informations aux décideurs sur le potentiel énergétique des différents sites;
- Le soutien apporté aux ménages et micro-entrepreneurs ruraux et pauvres, pour les aider à avoir accès à des sources d'énergie modernes par la microfinance;
- Le développement de nouveaux produits énergétiques et le « verdissement » du commerce international;
- La promotion de la coopération régionale pour améliorer la sécurité énergétique et favoriser l'utilisation durable de l'énergie dans les diverses régions du monde;
- La mise au point de systèmes de fourniture d'assistance technique, de renforcement de capacités et de prescriptions de politique facilitant l'accès des pays en développement à des sources énergétiques propres et efficaces à des fins productives.

### **III. Plan mondial d'action pour la Décennie**

#### **A. Les objectifs stratégiques**

42. Dans leur contribution au rapport précédent du Secrétaire général sur la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous (A/68/309), les États Membres ont donné des directives sur l'orientation à donner à la Décennie. Certains étaient favorables à la réalisation d'un puissant programme d'application durant la Décennie. Certains États Membres ont également exprimé l'idée que le Programme d'action mondial pourrait servir d'utile cadre de référence aux activités de la Décennie. Initialement établie pour soutenir les activités de l'Année internationale de l'énergie durable pour tous, et en réponse à celle-ci, l'initiative « Énergie durable pour tous » contribuera aussi aux activités de la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous, les objectifs stratégiques étant ceux du Programme d'action mondial. Avec ses objectifs concrets, ses multiples ressources et des milliers de partenaires soucieux de son application, dans toutes les régions et dans tous les secteurs de la société, l'Initiative pourrait contribuer de façon appréciable aux activités de la Décennie. Ce programme de mise en œuvre devrait notamment :

a) Favoriser les mesures prises à tous les niveaux pour que les systèmes énergétiques du monde deviennent à l'avenir équitables et durables : toutes les parties concernées devraient montrer l'exemple en fixant leurs propres objectifs et

cibles en matière d'énergie et en établissant un lien avec les autres facteurs du développement, en adoptant des politiques anticipatives, des cadres réglementaires et des moyens d'incitation pour encourager l'innovation et l'investissement, en facilitant la mise en place de structures de marché permettant d'offrir, avec le temps, des solutions et des services énergétiques durables, en développant considérablement des solutions ascendantes, en étendant le renforcement des capacités, en encourageant les partenariats, en améliorant la recherche-développement et en diffusant des informations sur les meilleures pratiques et les enseignements dégagés;

b) Créer un environnement favorable à un accroissement d'envergure de l'investissement dans les systèmes énergétiques du monde : selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, il faudrait près de 1 trillion de dollars d'investissements cumulés pour assurer l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030<sup>7</sup>. De plus, des investissements massifs dans les énergies renouvelables et le rendement énergétique sont indispensables pour atteindre les objectifs énergétiques mondiaux de l'initiative relative à l'Énergie durable pour tous;

c) Favoriser l'investissement global dans les systèmes énergétiques du monde : des partenariats public-privé seront essentiels pour mobiliser les investissements massifs nécessaires à la transformation générale des systèmes énergétiques. Il sera indispensable d'avoir recours à l'investissement public pour mobiliser les financements privés requis pour assurer cette transformation;

d) Augmenter le soutien à la recherche-développement : les gouvernements et le secteur privé devront soutenir ces efforts afin de stimuler l'innovation technologique et réduire, progressivement et régulièrement, les coûts des technologies fondées sur l'énergie propre afin de rendre ces solutions de plus en plus intéressantes sur le plan économique dans le monde entier;

e) Poursuivre les consultations avec toutes les parties concernées, dans les pays en développement comme dans les pays développés : la société civile, les entreprises, les jeunes et les pouvoirs publics devraient poursuivre le dialogue afin de garantir une bonne compréhension des points de vue de toutes les parties concernées et leur prise en compte dans le programme de la Décennie, le programme de développement pour l'après-2015 et autres processus pertinents;

f) Créer davantage de moyens d'incitation à un changement de comportement afin de gérer et allouer durablement les ressources : les activités entreprises dans le cadre de la Décennie devraient promouvoir la production et la consommation d'énergie durable de manière que les ressources énergétiques soient utilisées plus équitablement;

g) Étendre les programmes statistiques et relatifs aux données dans les pays en développement : il est nécessaire de poursuivre les travaux sur les objectifs, les indicateurs et les définitions intégrés dans le domaine de l'énergie ainsi que sur le recensement des données nécessaires pour saisir leurs dimensions et leurs liens multiples, et assurer leur pertinence et leur mesurabilité à l'échelon national. Le Cadre de suivi mondial peut assurer une aide utile à cet égard;

---

<sup>7</sup> Agence internationale de l'énergie, *Perspectives énergétiques mondiales, résumé 2012* (Paris, 2012).

h) Élargir et augmenter les partenariats et les engagements : les actions et programmes relatifs à la Décennie devraient s'efforcer d'élargir les partenariats actuels, en créer d'autres et obtenir de nouveaux engagements pour la réalisation des objectifs intérimaires d'ici à 2024 et au-delà;

i) Améliorer la diffusion des connaissances, des engagements et des solutions : la Décennie devrait offrir une tribune aux acteurs gouvernementaux et non étatiques pour diffuser les connaissances, et présenter et annoncer des contributions et des solutions propres à accélérer la réalisation de l'objectif ultime de l'énergie durable pour tous.

## **B. Activités et thèmes proposés**

43. Dans leur contribution, les États Membres ont considéré la Décennie comme une importante tribune, au cours de laquelle on pourra accélérer la transformation nécessaire des systèmes énergétiques mondiaux. En tant que telle, la Décennie continuera à entretenir l'élan déjà acquis. Les acteurs du secteur privé et du secteur financier, ceux de la société civile et des organisations internationales adhèrent déjà à la détermination des gouvernements d'agir pour faire de l'énergie durable pour tous une réalité et, ce faisant, éliminer la pauvreté et aboutir au développement durable et à la prospérité mondiale. En tentant d'obtenir de nouveaux ralliements de partenaires potentiels, la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous continuera d'être présente dans différentes manifestations, conférences et tribunes importantes de par le monde.

44. Les États Membres ont indiqué qu'ils utiliseraient la Décennie comme tribune pour présenter et diffuser les succès obtenus, les enseignements dégagés, les pratiques optimales et les meilleures solutions. Les activités de la Décennie inspireront et animeront les efforts visant la réalisation des actuels objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs qui prendront leur relève, alors que la coordination de ces activités garantira que ces possibilités sont bien présentes. Initialement, ces activités prendront surtout la forme de lancements de la Décennie dans les différentes régions et différents milieux. L'ouverture ainsi ménagée permettra de créer une prise de conscience de l'importance de l'énergie durable pour tous, et notamment de son rôle dans le développement durable.

45. Dès le début de la Décennie, les États Membres ont également proposé de définir des thèmes précis pour certaines parties de la Décennie, afin d'appeler l'attention sur des domaines d'importance critique. Partant de propositions concrètes pour chacun de ces thèmes, le lancement global de la Décennie a également été le lancement d'une première campagne de deux ans sur des questions énergétiques et relatives au lien entre l'énergie, les femmes, les enfants et la santé publique. Chaque année, quatre millions de personnes environ, surtout des femmes et des enfants, meurent prématurément de maladies qui s'expliquent par la pollution de l'air dans les habitations du fait de l'utilisation de combustibles solides pour la cuisson des aliments. Plus de 50 % de ces décès prématurés sont ceux d'enfants de moins de 5 ans et sont dus à la pneumonie causée par des particules en suspension dans l'air (la suie) inhalées en raison de cette pollution des habitations.

### C. Étapes de suivi des progrès

46. Le Cadre de suivi mondial relatif à l'Énergie durable pour tous est une importante contribution à la Décennie et au programme de développement pour l'après-2015; il est organisé sous l'impulsion de la Banque mondiale et de l'Agence internationale de l'énergie, en collaboration avec plus de 15 autres organisations. C'est un mécanisme complet permettant de suivre les progrès dans le domaine de l'énergie durable pour tous, et plus précisément par la mesure des progrès dans les trois filières que sont l'accès à l'énergie, le rendement énergétique et l'exploitation des sources d'énergie renouvelables. La version initiale de 2013 sera mise à jour au début de 2015; de nouvelles mises à jour auront lieu ultérieurement et régulièrement pendant toute la Décennie et au-delà. Le Cadre de suivi mondial sera utilisé pour mesurer les progrès accomplis durant la Décennie.

47. Dans leur contribution, les États Membres ont indiqué que la Décennie devait s'inscrire dans le programme de développement pour l'après-2015, et en particulier soutenir la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles associées. La Décennie donne l'occasion de fixer un certain nombre d'objectifs intermédiaires et de poser des jalons à atteindre en 2014 au plus tard, à l'appui de la réalisation des objectifs finals de l'initiative relative à l'Énergie durable pour tous en 2030 au plus tard. Dès que le programme de développement pour l'après-2015 aura été adopté, il constituera le nouveau paradigme mondial du développement, qui devrait s'appliquer durant toute la période de la décennie et au-delà. La Décennie contribuera à la prise d'un élan visant à réaliser l'objectif du développement durable retenu dans le programme de développement pour l'après-2015. Le choix d'étapes intermédiaires informelles pourra également être envisagé entre divers sous-ensembles des partenaires.

### IV. Dispositions pratiques

48. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'initiative Énergie durable pour tous, qui coordonne les activités de la Décennie au nom du Secrétaire général, remplira également les rôles de Président d'ONU-Énergie et de Directeur exécutif de l'initiative relative à l'Énergie durable pour tous. En sa qualité de Président d'ONU-Énergie il sera en relation régulière et étroite avec les différents organismes des Nations Unies concernés. Le Directeur exécutif de l'initiative Énergie durable pour tous dispose des ressources de l'Équipe de facilitation mondiale, qui organise des contacts avec des milliers de partenaires de l'Initiative de toutes les régions du monde et de tous les secteurs de la société. L'Initiative est guidée par un conseil consultatif multipartite coprésidé par le Secrétaire général et par le Président de la Banque mondiale ainsi que d'un comité exécutif.

49. Le Représentant spécial travaillera à la mise en place de structures institutionnelles à long terme pour l'initiative Énergie durable pour tous, notamment par la création d'une organisation internationale à but non lucratif durant le courant de 2015. Des dispositions appropriées seront également prises pour assurer la continuité du soutien des Nations Unies aux questions relatives à l'énergie durable.

50. Pour assurer la coordination des activités de la Décennie au nom du Secrétaire général, le Représentant spécial a été invité à faciliter la rédaction de rapports sur les activités de la Décennie ainsi que sur les activités connexes. Les États Membres

sont encouragés à apporter régulièrement leur contribution à la coordination des activités de la Décennie.

## V. Conclusions et recommandations

51. Ceux qui n'ont pas accès à l'énergie sont le plus souvent ceux-là mêmes qui n'ont pas non plus accès à l'eau propre et à des moyens d'assainissement, qui sont souvent dans un état d'insécurité alimentaire aiguë et qui souffrent le plus de l'impact du changement climatique.

52. La notion d'Énergie durable pour tous se révèle être un cadre efficace pour la recherche d'un consensus sur un objectif de développement relatif à l'énergie et sur des cibles correspondantes, ainsi que pour l'établissement de partenariats public-privé.

53. Pour réaliser l'Énergie durable pour tous et les cibles de développement durable il faudra accroître considérablement l'échelle de l'action entreprise par des partenariats public-privé bien structurés afin de mobiliser des moyens financiers et de susciter par des incitations le déploiement de technologies nécessaires.

54. Étant donné l'échelle des investissements nécessaires et la complexité des réformes du secteur de l'énergie, un important soutien au renforcement des capacités dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, sera nécessaire.

55. Le Cadre de suivi mondial de l'Énergie durable pour tous, organisé par ONU-Énergie et plus de 20 organismes, pourrait servir de base à l'élaboration d'un système efficace de suivi et d'établissement de rapports sur la mise en œuvre d'un objectif de développement durable relatif à l'énergie dans le programme de développement pour l'après-2015.

56. Comme on l'a noté plus haut au paragraphe 49, les structures institutionnelles à long terme de l'initiative relative à l'Énergie durable pour tous, impliquant la création d'une organisation internationale à but non lucratif, seront mises en place durant l'année 2015. Par la suite, des dispositions appropriées devront être prises pour assurer la continuité du soutien au sein du système des Nations Unies, au traitement des questions relatives à l'énergie durable, notamment des mécanismes éventuels pour le suivi et l'établissement de rapports sur l'objectif de développement durable proposé relatif à l'énergie.

---